



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE

Séance du 25 février 2021

L'an deux mille vingt et un et le 25 février
à 19 heures, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie
sous la présidence de Denis TURREL
au Centre Socio-Culturel du Bois de Castres à Carbonne
sur convocation régulière du 19 février 2021

Délibération C20210225_16	Affectation des résultats : Budget Principal
--	---

Étaient présents : AMIOT Myriam (suppléante de SENECLAUZE Christian), AUDOUBERT René BAROUSSE Stéphane, BARTHET Guy, BAUDINIÈRE Julien, BENARFA Ali, BERTON Philippe, BIENVENU Frédéric, CAILLET Pierre, CARON-JOURDA Yves, CAZARRE Max, CAZAUX Jean-Michel, CHALDUC Jean, CHIVAYDEL-BARRAL Nadège, CONDIS Sylvette, CRAIPEAU Chantal, DALLARD Jean-Michel, DANES Richard, DEGA Gilbert, DEJEAN Daniel, DELMAS Pierre, DELOR Carole (suppléante de CARRASCO José décédé), ESCORIHUELA Daniel, ESQUIROL Jean-Marc, GAY Jean-Louis, GILAMA Chantal, GRYCZA Daniel, HO Bastien, JEAN Sophie (suppléante de MURCIA Christian), LAFARGUE Denis, LEFEBVRE Patrick, LEMAISTRE Nadia, MAILHOL Béatrice, MEDALE-GIAMARCHI Claire, MESBAH-LOURDE Pascale, NAYA Anne-Marie, RAMOND Rémi, SALAT Éric, TURREL Denis, VARELA Marie-José, VEZAT-BARONIA Maryse, VIEL Pierre, VIGNES Michel, WAWRZYNIAK Stéphane.

Étaient Excusés :

CUNIBERTI André, LIBRET LAUTARD Madeleine, MANFRIN Jean-Marc, NAYLIES Charles, PAYEN Éric, RENARD Sophie, TEMPESTA Marie-Caroline.

Pouvoirs :

BRUN Karine (pouvoir à Patrick LEFEBVRE), COSTES Alexandra (pouvoir à Pierre DELMAS), DA SILVA Sandra (pouvoir à Rémi RAMOND), FERRAGE Pierre (pouvoir à Denis TURREL), MINETTI Stéphanie (pouvoir à Michel DALLARD), RIAND Sandrine (pouvoir à Max CAZARRE).

Secrétaire de séance : Jean-Michel CAZAUX

Nombre de délégués titulaires : 57

Nombre de présents : 44

Nombre de votants : 50

OBJET : Affectation des résultats : Budget Principal

Monsieur le Président rappelle que le budget principal fait apparaître un excédent de fonctionnement de 2 264 038,34 € pour l'exercice 2020.

Compte tenu des besoins de la section d'investissement, il propose d'affecter 1 964 038,34 € en section d'investissement au Budget Principal 2021.

Entendu l'exposé du Président,

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **D'AFFECTER** la somme de **1 964 038,34 €** en section d'investissement du Budget principal **2021,**
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette décision.

Pour copie conforme,
Adopté à l'unanimité

Le Président,

Denis TURREL



50 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

<p>Haute garonne Date de reception de l'AR: 03/03/2021 031-200066819-DE_014_2021-DE</p>
